



Heures complémentaires et contrat de travail

Par **mdede**, le **10/03/2011** à **16:12**

Bonjour, je travaille pour une petite commune dans une école. j'ai un contrat de travail CDI de 20 heures semaine annualisé. Mais voilà, depuis trois ans j'effectue 17 heures complémentaires par semaine en plus de mon contrat. J'ai demandé à mon employeur de bien vouloir mettre ces heures complémentaires dans mon contrat, mais pour le moment il veut réfléchir à la situation. Qu'elles peuvent être mes recours en cas de refus? La commune peut elle refuser?